

## **Le Syndicat Seine-et-Yvelines Numérique a retenu la solution X-AM de Xelians pour concevoir un système d'archivage électronique mutualisé (SAE) pour les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.**

**Paris, le 30 novembre 2022** – Pour répondre aux enjeux forts de mutualisation de services d'archivage souhaité par l'Etat, Seine-et-Yvelines Numérique a lancé une consultation publique pour déployer une solution d'archivage électronique. [Xelians](#), acteur français incontournable dans la gestion de l'information documentaire, annonce en partenariat avec un intégrateur majeur de dématérialisation, [Coexya](#), la signature d'un contrat avec [Seine-et-Yvelines Numérique](#), le Syndicat mixte chargé de développer les services numériques des territoires des Hauts-de-Seine (92) et des Yvelines (78).

Ce projet a vu le jour grâce à la volonté des deux Départements de co-financer cet investissement, en confiant la maîtrise d'œuvre du projet à Seine-et-Yvelines Numérique.

L'investissement des Départements s'inscrit dans une stratégie de mutualisation, avec la volonté de disposer d'une solution économiquement accessible aux collectivités de toutes tailles. Cette stratégie prend en compte la nécessité de disposer d'archives intermédiaires et définitives au sein d'un environnement souverain et sécurisé. La démarche innovante lancée par les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines est sans équivalent à ce jour sur le territoire national.

Les services de SAE mutualisés mis en œuvre par Seine-et-Yvelines Numérique seront disponibles pour l'ensemble des collectivités de son territoire (295 villes, 4 EPT, 1 communauté urbaine, 4 communautés d'agglomération, 5 communautés de communes), ainsi que tout établissement public qui serait intéressé (par exemple SDIS, Université, ...) à partir de juin 2024.

Xelians a été sélectionné parmi 4 spécialistes de l'Archivage Electronique, lors d'un appel d'offres dont le budget a été évalué à 3 M€.

La plateforme X-AM répond au cahier des charges en termes d'évolutivité, de sécurité et de simplicité d'accès pour les utilisateurs. Rappelons que Xelians est certifié tiers archiveur et satisfait au cadre réglementaire de l'administration, aux dernières normes en vigueur, aux standards archivistiques. Ce projet de grande envergure ancre Xelians comme un acteur majeur de l'archivage électronique et notamment pour les besoins des collectivités dont ceux des Archives Départementales.

Pour Damien Verger, Directeur Commercial de Xelians Archivage « *Ce nouveau projet démontre une nouvelle fois notre capacité à apporter des solutions fonctionnelles plébiscitées répondant aux enjeux de dématérialisation des territoires. Nous sommes très heureux de la confiance témoignée qui confirme notre expertise sur le marché de l'archivage électronique et qui concrétise notre collaboration avec un partenaire de premier plan comme Coexya.* »

**Xelians Archives Management (X-AM) : une solution innovante, fiable, sécurisée et évolutive capable d’accompagner la montée en puissance du service de digitalisation des collectivités sur le long terme.**

La solution Xelians Archives Management est une plateforme innovante, construite autour d’un cœur open source VITAM<sup>1</sup>, qui vise à archiver, à gérer le cycle de vie et à conserver les documents engageants de manière pérenne.

L’opportunité de compartimenter ce système d’archivage électronique par collectivités grâce à la fonctionnalité « multi-tenants » est un atout majeur de la solution permettant un cloisonnement des archives pour les adhérents et une optimisation de l’exploitation de l’application par Seine-et-Yvelines Numérique.

Elle garantit une gestion fine des profils et une forte sécurisation des accès, les dépôts en masse ou unitaires, ainsi que les recherches, au travers d’un portail ergonomique et simple d’usage. De plus, X-AM, avec ses fonctions d’administration et d’exploitation, pilote les traitements de validation et de contrôles pour l’ensemble des archives, intermédiaires et définitives.

En complément de la solution X-AM, Xelians fournira également à Seine-et-Yvelines Numérique sa solution ETL Xelians Data Hub qui permettra de collecter les documents issus de multiples producteurs, d’automatiser les étapes de transformation et de versement de tout type documents ou données numériques dans le système d’archivage électronique.

**Le projet en quelques chiffres :**

Dès sa mise en place opérationnelle, la solution traitera environ 6 millions de documents. Seine-et-Yvelines Numérique prévoit une augmentation significative du volume de documents à indexer puis à archiver, à savoir 12 millions en 2031 puis 24 millions à l’horizon 2036, et ceci, dans les plus hauts standards de qualité et de sécurité. Parmi les flux métiers qui feront l’objet d’un traitement par X-AM, notons les typologies réglementaires @CTES et hélios.

Au sein des services territoriaux, le numérique répond à bien des enjeux : renforcer le lien avec les citoyens, participer à une démarche éco-responsable, maîtriser ses coûts et anticiper les usages de demain.

**À propos de Xelians**

[Xelians](#), est le leader français de la gestion de l’information documentaire. Acteur souverain incontournable dans l’externalisation et la gestion d’archives physiques et électroniques, Xelians compte 800 collaborateurs, au service de plus de 11 000 clients (entreprises et service public) dans tous les secteurs d’activités.

**Contacts presse :**

**Xelians** : Cécilia LAMOUREUX - [cecilia.lamouroux@xelians.fr](mailto:cecilia.lamouroux@xelians.fr) - 06 70 64 16 62

**Agence Gen-G** : Laurence Colin – [Laurence.colin@gen-g.com](mailto:Laurence.colin@gen-g.com) – 06 49 75 47 11

---

<sup>1</sup> Programme interministériel de l’état français pour l’archivage électronique des données